



Secrétariat Sekretariat  
Permanent für die  
pour la Prévention Prävention  
des Pollutions industrielles  
Industrielles Umweltbelastung  
Strasbourg Kehl

010.019/AC/LM

## *Dixième Assemblée Plénière*

*Strasbourg, le 7 octobre 2010*

### *Commission "Air et bruit"*

*Rapport d'activité de novembre 2007 à juillet 2010  
Propositions d'actions pour 2010 – 2012*

---

Par Alain Cantineau  
Président de la commission "Air et bruit"

---

Secrétariat du SPPPI : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Alsace

DRIRE Alsace - 1, rue Pierre Montet - 67082 Strasbourg - Cedex  
Téléphone : 03 88 25 92 04 - Télécopie : 03 88 36 98 13



# **SOMMAIRE**

- 1.** Rappel du programme d'actions proposé par la commission "Air et bruit" pour les années 2007 à 2010
  
- 2.** Calendrier des réunions depuis la neuvième assemblée plénière du 18 octobre 2007
  
- 3.** Synthèse des travaux de la commission et de ses groupes de projet (période de novembre 2007 à juillet 2010)
  - 3.1** Travaux en commission
  - 3.2** Groupe de projet "Nuisances olfactives"
  - 3.3** Suivi de l'engagement de progrès des industriels relatif aux émissions olfactives
  - 3.4** Groupe de projet "Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique"
  
- 4.** Propositions d'objectifs et d'actions pour 2010 - 2012

## 1 - RAPPEL DU PROGRAMME D'ACTIONS PROPOSE PAR LA COMMISSION "AIR ET BRUIT" POUR 2007 - 2010

La commission "Air et bruit" est présidée par le Professeur Alain Cantineau, Chef du Service de Pathologie Professionnelle à l'Hôpital Civil de Strasbourg et ancien Président de l'APPA Alsace (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique).

Elle comprend à ce jour 180 membres.

Le programme d'actions proposé par la Commission "Air et bruit" à l'assemblée plénière du 18 octobre 2007 est rappelé ci-après.

N°	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSEES POUR LES ANNEES 2007 ET 2009	MISE EN OEUVRE
1	Favoriser l'information du public sur les problèmes de pollution atmosphérique	. Systèmes communs d'information et d'évaluation de la qualité de l'air dans l'espace du Rhin supérieur (projet Interreg III)	En commission "Air et bruit"
2	Améliorer la connaissance de l'état des rejets et des niveaux de pollution atmosphérique et favoriser l'amélioration de la qualité de l'air sur l'agglomération de Strasbourg	. Suivi et participation aux travaux d'élaboration des plans prévus par la loi sur l'air (PRQA, PPA, PAPA, ...)  . Etat des connaissances en matière de micro-polluants de l'air	En commission "Air et bruit"
3	Poursuivre la réduction des odeurs perçues dans les agglomérations de Kehl et de Strasbourg	. Suivi de l'engagement de progrès des industriels sur les odeurs  . Mise en place de la surveillance des odeurs dans l'environnement (observatoire des odeurs)  . Définition d'un "objectif de qualité olfactive de l'air "	En groupe de projet "Nuisances olfactives"
4	Mieux connaître l'impact de la pollution atmosphérique	. Suivi des opérations locales, nationales et internationales portant sur l'incidence de la qualité de l'air sur la santé  . Réunion transfrontalière des exploitants et des administrations de contrôle d'installations d'incinération de déchets	En commission "Air et bruit"

## **2 - CALENDRIER DES REUNIONS DEPUIS LA NEUVIEME ASSEMBLEE PLENIERE DU 18 OCTOBRE 2007**

### **➤ 3 réunions de la Commission "Air et bruit" :**

- . 19 juin 2008
- . 23 juin 2009
- . 17 novembre 2009

### **➤ 1 réunion du groupe de projet "Nuisances olfactives" :**

- . 17 mars 2009

### **➤ 2 réunions de suivi de l'engagement de progrès avec les industriels :**

- . 17 mars 2009
- . 22 juin 2010

## **3 - SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION ET DE SES GROUPES DE PROJET (de novembre 2007 à juillet 2010)**

### **3.1 Travaux en Commission**

- Lors de sa réunion du 19 juin 2008, la Commission "Air et bruit" s'est penchée sur le projet industriel de la société SARIA, spécialisée dans la collecte et le traitement des sous-produits des filières Viande, d'implanter une plate-forme logistique de transfert de sous-produits d'animaux sur le site du Rohrshollen à Strasbourg.

Tenue à la demande du Commissaire enquêteur en charge du dossier et de l'entreprise elle-même, la réunion portait sur la réglementation des installations classées avant de débattre, avec l'assemblée composée des membres de la commission, d'une dizaine d'habitants du quartier du Neuhof, du Député de la circonscription, des élus de la Ville de Strasbourg et de la CUS, sur le choix du site et sur les positions de chacun(e)s face au projet et aux éventuelles odeurs produites.

La presse locale a rendu compte de son contenu (Cf . article Dernières Nouvelles d'ALSACE du 20 juin 2008 annexé) et le Préfet a été informé dans la perspective de sa prise de décision.

- La réunion du 23 juin 2009 portait sur :

- la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) :

M. Laurent PY du service Transports et Déplacements de la CUS est intervenu pour présenter les grandes orientations de la révision via une évaluation environnementale et le groupe de travail "déplacements et santé".

- et sur la présentation du Plan de Protection de l'Air (PPA) :

M. Emmanuel RIVIERE, de l'ASPA et MM. Christian BATHELIER et Michaël BERTIN de la DRIRE sont intervenus pour présenter le Plan de Protection de l'Air. Le PPA a été introduit par la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996 . Le projet de plan avait été mis en consultation pour avis des collectivités territoriales le 21 décembre 2006 puis l'enquête publique s'est déroulée à l'automne 2007. L'arrêté préfectoral a été signé le 20 octobre 2008.

La lettre n° 30 du SPPPI a consacré son dossier à la mise en oeuvre et au suivi du PPA.

La proposition de création d'un groupe de projet en vue d'examiner les moyens à mettre en oeuvre pour inventorier toutes les émissions polluantes sur les deux rives du Rhin et l'idée de changer la conduite d'enquêtes publiques isolées au cas par cas en projets à vision globale et partagée ont émergées.

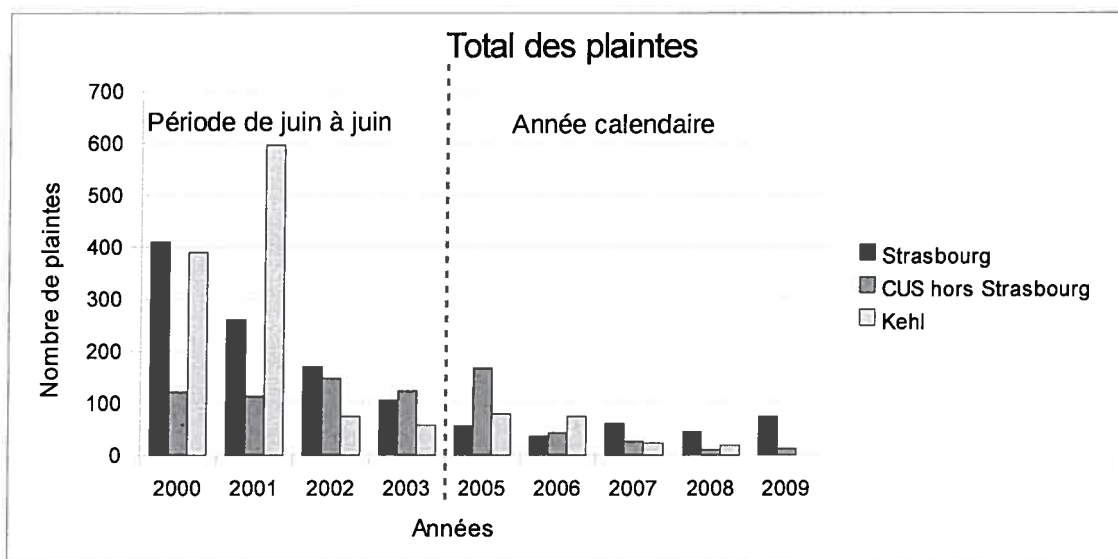
➤ La réunion du 17 novembre 2009 :

Organisée conjointement avec la commission "Information et communication", cette réunion présidée par Madame TONDRE, portait sur le thème des maladies d'origine environnementales présenté par le Dr Jacques Reis, neurologue, et était suivie d'un échange avec les participants.

### 3.2 Groupe de projet "Nuisances olfactives"

Le groupe de projet "Nuisances olfactives", piloté par Monsieur Jean-Luc Déjeant - membre de l'Association pour la Défense des Intérêts des Quartiers Nord-Est de Strasbourg -, a continué à s'intéresser aux bilans de fonctionnement du numéro de téléphone centralisé destiné à recueillir les signalements d'odeurs (03.88.43.63.87). L'évolution du nombre et de l'origine des signalements est reprise dans le tableau et le graphique ci-dessous.

Date des plaintes	Total plaintes	Dont Ville de Strasbourg	Dont CUS hors Strasbourg	Dont Ville de Kehl
Entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2007	111	61	27	23
Entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2008	75	45	11	19
Entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009	87	74	13	(non inventoriés)



Chaque plainte fait l'objet d'une alerte du ou des industriels potentiellement émetteurs, dans la mesure où les caractéristiques des odeurs et/ou les conditions météorologiques permettent de les identifier. Le plaignant est toujours informé des résultats de l'enquête.

Une exploitation statistique mettant en œuvre le système d'information géographique de la CUS a été réalisée par le Service de l'Ecologie Urbaine. Elle montre que les secteurs sensibles se situent au niveau des quartiers du Neuhof et de l'Orangerie – Conseil des Quinzes.

L'analyse des données confirme que les nuisances olfactives à Strasbourg sont liées à une exploitation industrielle normale, et donc à des émissions courantes. Seuls quelques signalements correspondent à des dysfonctionnements ponctuels. La baisse séquentielle et continue du nombre de signalements laisse à penser que des résultats significatifs en matière de lutte contre les odeurs ont été obtenus. Au cours de ces trois dernières années, le nombre de plaintes semble s'être stabilisé au niveau d'une centaine.

### 3.3 Suivi de l'engagement de progrès des industriels relatif aux émissions olfactives

Conformément à l'engagement de progrès auquel ils ont souscrit, les industriels signataires ont communiqué annuellement au SPPPI l'état des actions entreprises depuis 2007 et les programmes d'action destinés à maîtriser leurs émissions olfactives.

Les documents ont révélé des résultats variables des actions réalisées : pour certaines entreprises, ces actions s'inscrivent dans la continuité de leur programme de travail, pour d'autres, elles constituent la généralisation de modifications de process qui ont fait leurs preuves en matière de lutte contre les odeurs, pour d'autres enfin elles réalisent de nouveaux investissements qui dans leur conception intègrent l'absence de rejets odorants.

Ces actions, pour significatives qu'elles soient, n'ont bien sûr pas permis de résoudre tous les problèmes. L'opération entreprise s'inscrit dans la durée et les industriels qui ont adhéré à l'engagement de progrès, ont manifesté leur détermination à poursuivre leurs efforts pour traiter ou éliminer des rejets potentiellement odorants, tout en sachant bien que l'opération s'inscrit dans la durée.

La rencontre récente du 22 juin 2010 montre l'importance du signalement d'odeurs par le public au travers du numéro téléphonique centralisé, en partenariat avec les actions de lutte menées par les industriels ont continué à porter leur efficacité. La poursuite de ces réunions annuelles devra permettre de suivre la réalisation des plans d'actions et d'évaluer les résultats obtenus, en particulier au travers de l'évolution des plaintes odeurs recueillies par le numéro centralisé.

### **3.4 Groupe de projet "Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique"**

Le groupe de projet "Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique" - PPTPA, piloté par Monsieur Kleinpeter – Directeur Adjoint de l'ASPA -Association pour la Surveillance et la Protection de l'Atmosphère en ALSACE, s'est créé pour améliorer la connaissance de l'état des rejets et des niveaux de pollution atmosphérique et favoriser l'amélioration de la qualité de l'air sur l'agglomération de Strasbourg - Kehl. Une première réunion de mise en place de ce groupe "Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique" a eu lieu le 10 mai 2010.

La réflexion a porté sur une procédure de prise en compte d'une charge de pollution globale à ne jamais dépasser. Il s'agit de répondre aux trois questions suivantes :

- Y a t'il un risque d'augmentation de la pollution de l'air sur Strasbourg-Kehl et dans la zone portuaire en particulier ?

- Les études d'impact et enquêtes publiques isolées tiennent-elles compte de la situation globale existante ?

- Comment accéder en amont des procédures d'enquêtes transrhénanes à des critères chiffrés pour pouvoir dire si une nouvelle installation est susceptible ou non d'avoir un impact significatif sur la qualité de l'air ?

La première approche concerne l'élaboration d'outils de diagnostics avec la recherche de réponses à la question : quel supplément d'émissions peut conduire à faire basculer un secteur géographique, déjà chargé en pollutions, en dépassement de valeur limite pour la santé ?

**4 - PROPOSITIONS D'OBJECTIFS ET D'ACTIONS POUR 2010 à 2012**

Les propositions d'objectifs et d'actions de la commission "Air et bruit" pour 2010 à 2012 sont résumées dans le tableau ci-après :

N°	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSEES POUR 2010 - 2012	MISE EN OEUVRE
1	Favoriser l'information du public sur les problèmes de pollution atmosphérique et les solutions de prévention	. Examen du niveau de cohérence des divers outils de planification territoriales mis en oeuvre (PDU, PPA, PRSE...)	En commissions "Air et bruit" et "Information communication"
2	Améliorer la connaissance de l'état des rejets et des niveaux de pollution atmosphérique et favoriser l'amélioration de la qualité de l'air sur l'agglomération de Strasbourg - Kehl	. Etat des connaissances en matière de micro-polluants de l'air . Procédure de prévention transrhénane de la pollution atmosphérique	En commission "Air et bruit" et groupe de projet PPTPA
3	Poursuivre la réduction des odeurs perçues dans les agglomérations de Kehl et de Strasbourg	. Suivi de l'engagement de progrès des industriels sur les odeurs	En groupe de projet "Nuisances olfactives"
4	Mieux connaître l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé	. Suivi des opérations locales, nationales et internationales portant sur l'incidence de la qualité de l'air sur la santé . Suivi du développement du Plan National Santé-Environnement (PNSE) dans sa déclinaison régionale à Strasbourg	En commission "Air et bruit" et "Actions transrhénanes" (éventuellement création d'un groupe de projet)
5	Favoriser la réduction des nuisances sonores de l'agglomération de Strasbourg-Kehl	. Examen des mesures de lutte contre le bruit dû aux transports, programmées sur l'agglomération strasbourgeoise . Suivi de la réalisation de cartes de bruit et de plans de prévention	En commission "Air et bruit"



# Raison contre passion

Michel Pélissier, le patron de Saria, est venu affronter hier les habitants du Neuhoof opposés à l'implantation d'une plate-forme de transfert de cadavres d'animaux au Rohrschollen. Il a entendu les voix passionnées des habitants et a essayé de leur parler raison.

■ Le débat a duré trois heures. Lothar Zilliox, président du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) a dû intervenir plusieurs fois pour calmer les esprits. Après les exposés techniques et juridiques, les responsables de Saria et des représentants des habitants du Neuhoof et de la Meinau ont discuté argument contre argument.

## Pourquoi venez-vous au Neuhoof ?

« Pourquoi vous venez au Neuhoof ? » Parce que c'est le site qu'on nous a proposés. Pourquoi vous n'allez pas à proximité de l'abattoir de Holtzheim ? Parce qu'on ne peut pas faire passer des cadavres d'animaux à proximité

d'un abattoir dont les produits sont réservés à la consommation humaine. Mais chez nous, on peut ? Pourquoi vous avez réservé 6 000 m<sup>2</sup> supplémentaires ? C'est fini, nous renonçons à cette extension future. Pourquoi si près de la frontière ? Vous voulez importer des produits d'Allemagne ? Non, nous ne ferons que ce à quoi nous sommes strictement autorisés.

Et ainsi de suite... Jean-Pierre Kintzinger, l'habitant du Neuhoof qui a été l'un des artisans de la campagne anti-Saria en février-mars, avait dressé une liste de questions précises. Il y a eu réponse à la plupart d'entre elles.

Le dossier technique de Saria Industries Sud-Ouest est plutôt bien ficelé. Le procédé de transfert par benne que

## Vox populi, vox Dei ?

Le préfet Jean-Marc Rebière a décidé de ne pas décider tout de suite. En raison de la complexité du dossier Saria, il a pris le 17 juin un arrêté reportant sa décision à six mois, soit le 17 décembre.

Car, techniquement bon, le dossier Saria est politiquement mal engagé. Aussi peut-on penser que le préfet se souviendra peut-être, le 17 décembre, de la locution latine *Vox populi, vox Dei* (la voix du peuple est la voix de Dieu)... Auquel cas, Saria, se fondant sur les arguments de la raison, pourra faire appel au tribunal administratif (TA). Dans le cas contraire, les habitants du Neuhoof pourraient eux aussi, avoir recours au TA. Et c'est le juge qui tranchera.



Hier, au siège de la DIRRE (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) Michel Pélissier a affronté les questions des Neuhoofois. (Photo DNA - Cédric Joubert)

Saria propose de mettre au Rohrschollen est le plus moderne et donc le moins risqué qui soit, comme on peut le déduire notamment de l'exposé de Jean-Yves Kervellant, co-responsable de la division des contrôles à l'Office de l'élevage.

## « La goutte d'eau qui fait déborder le vase »

Parfois, Michel Pélissier, Pdg de Saria Industries, et son collaborateur Philippe

gistique, doivent reconnaître qu'ils n'ont pas de réponse : non, on n'a pas fait de bilan carbone ; non, on n'a pas cherché ailleurs un autre emplacement. Mais on vous assure qu'il n'y aura pas d'odeurs. Mais les habitants du Neuhoof ne se laissent pas fléchir. Odile Hildwein, ancienne porte-parole du conseil de quartier du Neuhoof, reconnaît : « D'accord, les odeurs, il n'y en aura pas. Je fais confiance à M. Pélissier. Mais pourquoi au Neuhoof ? » Le Neuhoof, qui était autrefois,

zingier et d'autres, un paradis naturel. Et qui est maintenant le règne des mauvaises odeurs industrielles. Le député Jean-Philippe Maurer a pué les critiques des Neuhoofois, ses électeurs.

Jean-Jacques Spiess, de l'association Arbres, de Wolfisheim, résume l'affaire Saria : « Vous n'avez pas de chance. Vous êtes la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Quand on étudie votre dossier, par rapport à ce qu'on voit ailleurs, on rigole. »